


AR PREFECTURE

016-200054047-20171009-2017_10_09_04-DE
Reçu le 19/10/2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide la réalisation de cette campagne de recherche de substances dangereuses dans les eaux et dans les boues ;
- Sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à la réalisation de cette campagne et au dossier de subvention.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 12 octobre 2017


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

